



SNUipp-FSU 38, Bourse du travail
32, av. de l'Europe
38030 Grenoble cedex 2
tél : 04 76 40 14 07
fax : 04 76 40 36 42
email : snu38@snuipp.fr
site : <http://38.snuipp.fr>

DÉPOSÉ LE 20/09/2006

Le 28 septembre Grève unitaire

C'est un satisfecit général que s'octroie le ministre au moment de la rentrée scolaire.

À l'en croire, il suffirait d'appliquer quelques circulaires pour que, de l'apprentissage de la lecture au traitement de la violence, tout se passe bien à l'école. Pour les organisations syndicales, les moyens ne suivent pas l'augmentation du nombre d'élèves.

Simple paroles « *d'agitateurs d'épouvantails à court d'idées* » rétorque le ministre, qui révèle ainsi le peu d'estime dans lequel il tient l'école publique et son faible appétit à reconnaître l'expérience et l'engagement des enseignants. Les enseignants des écoles, les parents réclament les moyens pour qu'une autre école soit proposée aux élèves. Nous l'exprimerons avec force par la grève du 28 septembre.



Ferc-CGT • FSU • Sgen-CFDT
UNSA Éducation • FCPE • CE • Unef • Fidl • UNL

Consultez notre précédent bulletin pour connaître la date de votre réunion de secteur et participez à la manif !

Jeudi 28 septembre 2006

- ♦ **Grève** dans l'Éducation nationale à l'appel des fédérations FAEN, FEREC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Éducation
- ♦ **Manifestation rue Félix Poulat* à 14 heures**

* Il s'agit bien de la la rue Félix Poulat et non place de la gare comme annoncé par erreur dans notre précédent bulletin !



BULLETIN D'ADHÉSION 2006-2007



Nom : Prénom : Nom j. fille : sexe : F M
 Date de naissance : Téléphone : date de sortie IUFM :
 Adresse pour l'envoi de la presse syndicale :
 Code postal : Ville : adresse e-mail :

Envoyez votre bulletin d'adhésion et le règlement de votre cotisation au collecteur de votre secteur ou à la section départementale :
 SNUipp Isère,
 Bourse du Travail,
 32 avenue de l'Europe,
 38030 CEDEX 2

École d'affectation : Commune :
 Poste occupé : à titre définitif ; provisoire ; mi-temps
 Instit ; Prof d'école ; PEGC ; H. classe ; Cl. excep. échelon :
 Titulaire ; Suppléant ; LC ; PE2 ; PE1 ; Retraité

Montant de la cotisation en euros : (voir tableau des cotisations)

- paiement par chèque (à l'ordre du SNUipp Isère)
 prélèvement automatique : je remplis l'autorisation de prélèvement ci-dessous.

Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal. Je suis informé que le prélèvement ne peut s'interrompre avant le règlement complet de la cotisation annuelle. Le prélèvement se renouvelle automatiquement chaque année, sauf avis contraire de ma part, transmis par écrit à la section avant le 1er octobre.

Les prélèvements ont lieu les 10 des mois impairs (de novembre à septembre) en fonction de la date d'adhésion

La section de l'Isère du SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par le SNUipp. Je demande à la section de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des CAPD et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/1973. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en s'adressant à la section.

Date : Signature :

Réservé à l'enregistrement de l'adhésion :
 Secteur Trésorier SNUPERS

Tableau des cotisations 2006-2007 (en euros)

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instituteur						115	118	124	131	139	152	
Instit. ½ temps ou 66%						83	85	89	95	101	111	
Instit. À 80%						94	100	106	112	118	129	
IMF							129	135	141	149	162	
PE			117	123	129	138	146	157	168	181	194	
PE ½ temps ou 66%			84	88	93	100	106	113	121	131	140	
PE à 80%			100	105	111	117	124	134	143	154	165	
PEMF						148	156	167	178	191	204	
PE hors cl.	146	166	178	189	204	218	231					
PEGC						122	128	136	143	151	159	
PEGC hors cl.	135	142	150	159	171	183						
Retraité	Instit., PE 8ème (indice<540) : 91				PE 9ème et + (540>indice<660) : 100				PE h. cl. (indice>660) : 109			

IUFM : PE1 : 35 | IUFM : PE2 et LC : 72 | Assit. éducation : 35 | autre cas : nous contacter

chargé d'école 1	dir. 2-4 classes 5	dir. 5-9 classes 9	dir. 10 cl. & + 11	dir SES - SEGPA 14	NBI dir. d'école 2	autre NBI 8	enseign. Spé. 5
---------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------	--------------------

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Numéro national d'émetteur : **432764**



NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

.....

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

SNUipp-Isère
 Bourse du travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

.....

COMPTE À DÉBITER

Banque Guichet N° de compte

clé RIB

.....

Date : Signature :

Prrière de renvoyer cet imprimé au créancier, en y joignant obligatoirement : un relevé d'identité bancaire (RIB) , postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE)